Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260309-2026_18-DE

AMBON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 16

Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures

Le conseil municipal de la commune d'Ambon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Noël PAUL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 mars 2026

Présents : MM et Mmes Noël PAUL, Erwan PERRUCHOT, Nicole KORN, François ROBIN, Aurore CELARD, Christophe CHEVEREAU, Michel HACHET, Jean-Marie CHEVALLIER, Laurence LE GAL, Gwenola LE BRAZIDEC, Claire NICOL, Marion BOGO, Michel GAURY, Guillaume FREDET, Vincent REIGNER, François DECONINCK.

Absents excusés : Mme Sandrine BLAIN ayant donné pouvoir à M. Michel HACHET,
M. Nicolas MONATTE ayant donné pouvoir à M Erwan PERRUCHOT,
M. Philippe LE PICHON ayant donné pouvoir à M. Vincent REIGNER.

Absent : /

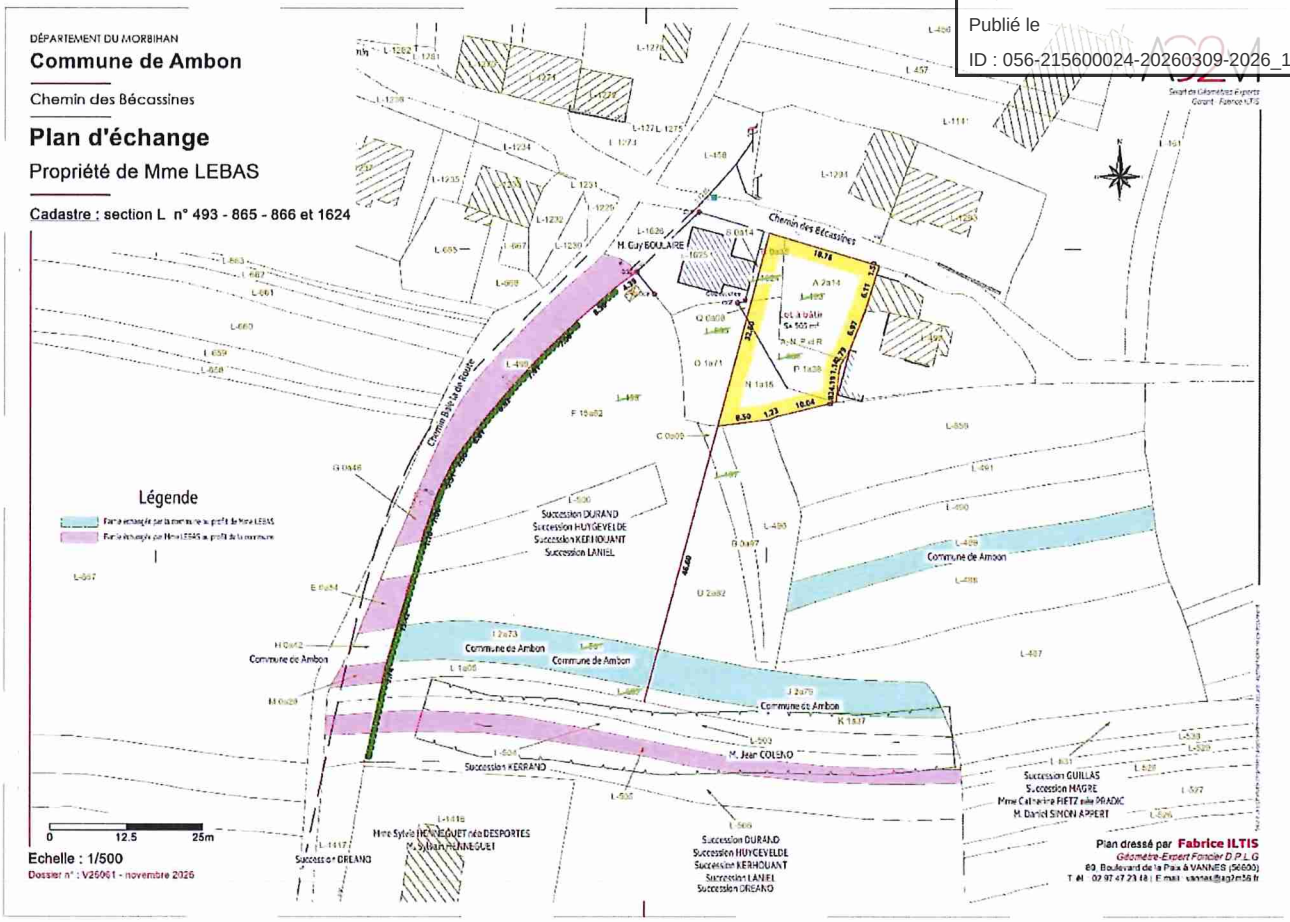
Secrétaire de séance : M. Michel HACHET.

DELIBERATION 2026.18
OBJET: Route de la Baie : échange de parcelles.

Dans la prolongation de la régularisation de la rue de la Baie, une administrée a contacté la commune pour proposer un échange de parcelles.

En effet, elle est elle-même concernée par une autre partie de la route de la Baie et propose de procéder à un échange selon le plan ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260309-2026_18-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-APPROUVE l'échange amiable de ces parcelles,

-APPROUVE un partage des frais de notaire à part égale,

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

MAIRIE d'AMBON (Morbihan)

Pour extrait conforme

Le Maire,

Noël PAUL